

AVIS TRÈS IMPORTANTS

1. Les habitants de Bruxelles sont informés qu'il est défendu à tout le monde de circuler, soit à pied, soit en voiture, dans toutes les parties des environs de Bruxelles qui sont occupés par les troupes allemandes, exception seule faite pour ceux qui sont porteurs de sauf-conduits du soussigné gouvernement.

Ceux qui se trouvent en route dans le but du ravitaillement de la ville doivent également être munis d'un sauf-conduit signé par le bourgmestre de Bruxelles et par le gouvernement militaire allemand.

2. Il n'y a plus de blessés belges dans les lignes de combat au nord de Bruxelles. Il est absolument défendu à toutes les automobiles, incluses celles de la Croix-Rouge, de se rendre aux parties occupées par nos troupes.

En cas de nouveaux engagements, le secours volontaire sera accepté avec reconnaissance. Le gouvernement militaire indi-

quera alors, par des affiches, les points où les automobiles sanitaires devront se réunir. Les personnes qui conduisent ou accompagnent ces automobiles doivent être munies d'un laissez passer signé par le gouvernement militaire allemand.

Le dit laissez-passer doit contenir nettement le but de la course, avec l'indication de l'heure et du lieu.

Bruxelles, le 30 août 1914.

Le gouverneur militaire allemand,

(Signé) von LUETTWITZ,

Général.

UN SOUVENIR HISTORIQUE

**LES AVIS, PROCLAMATIONS
& NOUVELLES DE GUERRE**

ALLEMANDES

AFFICHÉS A BRUXELLES

pendant l'occupation
du 20 Août au 31 Décembre 1914.



Prix : 65 Centimes

LES ÉDITIONS BRIAN HILL,
106B, rue de l'Arbre-Bénil, Ixelles-Bruxelles.